



Que fait vraiment le Canada en Haïti?

L'«Initiative d'Ottawa sur Haïti»: Maintien de la paix humaniste ou impérialisme raciste?

Par [Jean Saint-Vil](#)

Mondialisation.ca, 16 février 2010

16 février 2010

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [Le Canada](#)

Thème: [Militarisation](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

Article écrit et publié en anglais sur le site en anglais en avril 2009.

Sur la promenade Sussex à Ottawa, à quelques pas de la gigantesque ambassade des États-Unis, se trouve le Monument au maintien de la paix. La structure intitulée « Réconciliation » fut érigée en l'honneur des plus de 125 000 Canadiens qui ont servi avec les Bécots bleus de l'ONU depuis 1947. Le présent article se propose d'apporter des éclaircissements concernant un cas particulier, celui de l'intervention de février 2004 en Haïti, où les faits historiques contredisent le récit officiel du gouvernement canadien concernant le « maintien de la paix », que véhiculent les médias d'affaires et qui est représenté par la pièce « Réconciliation ».

☒ Se considérant comme un peuple généreux, la plupart des Canadiens croient que leurs nobles idéaux sont reflétés dans la politique étrangère de leur gouvernement. L'importance d'entretenir cette image positive au pays et à l'étranger est bien ancrée dans la psychologie nationale et de temps à autres des sondages sont publiés pour en vérifier la persistance.[1]

Walter Dorn, professeur agrégé au Collège militaire royal du Canada, écrit :

« Pour les Canadiens, le maintien de la paix c'est l'effort pour protéger les personnes en danger mortel, c'est le sacrifice de soi et un service rendu à l'humanité. Ces notions de courage et de service touchent une corde sensible parmi le public, et les hommes et les femmes politiques du Canada, toutes allégeances confondues, ont fait leur la cause du maintien de la paix. L'appui des Canadiens à ce rôle de maintien de la paix est si fort, depuis si longtemps, qu'il fait maintenant partie de l'identité nationale. »[2]

C'est dans ces termes qu'est présentée et légitimée l'intervention du Canada en Haïti. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) ouvre sa page web consacrée à Haïti avec cette prétention : « Le Canada s'est engagé à consacrer 555 millions \$ sur cinq ans (2006-2011) aux efforts de reconstruction et de développement en Haïti. » Cette attention toute spéciale consacrée à Haïti s'expliquerait par le fait que « le gouvernement canadien s'est engagé à aider le peuple haïtien à améliorer ses conditions de vie ».[3] La revue Maclean exprime son appui sans équivoque aux prétentions du gouvernement dans un article d'avril 2008 portant sur Claude Boucher, l'ambassadeur du Canada en Haïti : « Il est facile d'oublier que ce que dit M. Boucher est vrai. Haïti est pour la première fois depuis plusieurs années un endroit moins dangereux et plus porteur d'espoir, et il en est ainsi en

partie grâce à la mission des Nations unies dans ce pays à laquelle participe le Canada. »[4]

L'initiative d'Ottawa

Contrairement aux affirmations de la revue Maclean, de plus en plus d'observateurs de la scène internationale croient au contraire qu'on assiste en Haïti à un crime impérialiste odieux dont le Canada est complice.[5] Les sceptiques font valoir qu'en janvier 2003 le gouvernement du Canada a été l'hôte d'une réunion où a été planifié le renversement illégal et violent du gouvernement démocratiquement élu de cette petite nation caribéenne pour des motifs politiques, idéologiques et économiques.[6] La réunion convoquée sous le thème « Initiative d'Ottawa sur Haïti » a eu lieu au centre de conférence du gouvernement au lac Meech, à Gatineau, Québec, les 31 janvier et 1er février 2003, un an avant le coup d'État du 29 février 2004.

Les décisions extraordinaires prises à cette rencontre de non-Haïtiens ont d'abord été portées à l'attention du public général par Michel Vastel, dans son article de mars 2003 dans la revue L'Actualité paru sous le titre prophétique : « Haïti mise en tutelle par l'ONU ? ». L'auteur y décrit comment, au nom d'une nouvelle doctrine appelée « responsabilité de protéger », les parlementaires d'anciennes puissances coloniales invités au lac Meech par le ministre Denis Paradis ont décidé que le président démocratiquement élu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, devait être renversé, que le pays devait être mis en tutelle comme le Kosovo avant le 1er janvier 2004 et que les Forces armées d'Haïti (FAdH) contrôlées par les États-Unis devaient être rétablies, de pair avec une nouvelle force policière. Le projet de tutelle de l'ONU avait fait l'objet d'une rumeur en 2002 (rumeur ou ballon-sonde ?) dans la presse de la République dominicaine, voisine d'Haïti.

Pendant que les soldats canadiens faisaient la garde à l'aéroport international Toussaint-Louverture, à Port-au-Prince, le président d'Haïti et son épouse étaient placés à bord d'un avion par des représentants du gouvernement américain avant l'aube le 29 février 2004. Selon l'auteur et activiste afro-américain de renommée mondiale Randall Robinson, qui a interviewé plusieurs témoins oculaires, ce n'était pas un avion commercial. Aucun membre du gouvernement Aristide ni aucun représentant des médias n'étaient à l'aéroport alors que M. et Mme Aristide était à toute fin pratique enlevés et amenés en République centrafricaine contre leur gré, après une escale d'avitaillement à Antigua.

D 

Dans son rapport du 10 décembre 2004 intitulé : « Opération de réforme de la gouvernance économique », la Banque mondiale déclare sans ambages que (grâce au coup d'État) « la période de transition et le gouvernement de transition offrent une occasion de mettre en oeuvre des réformes de gouvernance économique avec la participation des acteurs de la société civile qu'il serait difficile pour un gouvernement ultérieur de défaire ».[7] C'est ainsi que durant la période de l'après-coup ledit gouvernement de transition a adopté un plan budgétaire baptisé « cadre de coopération intérimaire » prévoyant d'importants projets de privatisation et des mises à pied massives dans le secteur public. Cela s'est fait sans la sanction légale d'un parlement haïtien. Le premier ministre de facto Gérard Latortue, choisi par les États-Unis pour la mise en oeuvre du programme de coopération intérimaire, s'est empressé d'allouer 29 millions \$ à la remobilisation des soldats et paramilitaires recrutés et entraînés par la CIA pour le coup d'État, durant les années précédentes dans la République dominicaine. Quelque jours à peine après que le gouvernement du Canada ait annoncé un nouveau programme d'« aide à Haïti », le 6 décembre 2004, Latortue instituait une

rémunération spéciale pour ces soldats et paramilitaires qu'il avait baptisés « combattants de la liberté ».[8]

En date de septembre 2008, la plupart des objectifs attribués à l'Initiative d'Ottawa ont été atteints. Le gouvernement démocratiquement élu d'Haïti a été renversé, le pays a été placé sous la tutelle de l'ONU, une nouvelle armée a été créée et l'ancien président Jean-Bertrand Aristide est toujours en exil. Quant à la promesse du Canada d'« améliorer les conditions de vie », elle a certes été respectée pour ce qui est des plus de 9 000 soldats étrangers (policiers et militaires) dont les salaires ont dans bien des cas doublé durant leur passage à la mission de l'ONU en Haïti (MINUSTAH). Mais pour ce qui est de la vaste majorité des Haïtiens, il n'y a pas de quoi se réjouir. Au cours des cinq dernières années, ils ont été soumis à une vague sans précédent d'enlèvements, de viols et de meurtres, entre autres formes de violence urbaine. L'État haïtien a été davantage affaibli et déstabilisé. Le traumatisme et les divisions sociales qu'a vécus le peuple haïtien se sont beaucoup aggravés en conséquence du coup. Beaucoup s'accordent pour dire que la doctrine de la « responsabilité de protéger » s'est avérée « une expérience néo-impérialiste violente et cauchemardesque qui a terriblement mal tourné » aux dépens des Haïtiens, en violation flagrante du droit international.[9]

Lorsque le public a eu vent de la réunion de l'Initiative d'Ottawa, des Canadiens d'origine haïtienne ont averti le premier ministre Jean Chrétien de ne pas s'engager dans « cette folle aventure du néocolonialisme ».[10] Mais ces mises en garde sont tombées dans l'oreille d'un sourd. Il y a eu plusieurs changements de garde à Ottawa depuis mais rien n'indique un changement à cet égard. En fait, pendant qu'ils continuent d'appliquer cette politique aux conséquences désastreuses, les représentants canadiens blâment les victimes pour son échec. Il suffit de noter, pour le démentir, qu'en Haïti, comme en Irak et en Afghanistan sous occupation étrangère, les enlèvements et l'« exode des cerveaux » sont deux phénomènes qui ont connu une croissance importante avec l'arrivée des troupes étrangères.[11]

Quatre piliers chancelants

Le régime de l'après-coup dans l'Haïti occupée par l'ONU repose sur quatre piliers très instables : l'argent, les armes, la solidarité de classe et le racisme.

L'argent : Ceux qui font la loi en Haïti aujourd'hui sont ceux qui contrôlent les comptes bancaires. Comparez, par exemple, le budget de 600 millions \$ des forces de l'ONU avec celui de la République haïtienne, qui est passé de 300 millions en 2004-05 à 850 millions en 2005-06, à 1,8 milliard \$ en 2006-07 et finalement à 2 milliards \$ en 2008-09. Il faut savoir cependant que plus de 60 % de ce budget dépend de sources étrangères et leurs conditions. Les demandes répétées du président René Préal que les chars de la MINUSTAH soient remplacés par de l'équipement de construction sont aussi vaines qu'incessantes.[12] Les « subventions » accordées à Haïti aux nombreuses conférences des donateurs sont dans une grande mesure acheminées vers les organisations non gouvernementales choisies par les donateurs.

En réaction aux émeutes alimentaires de l'année dernière, Préal s'est engagé dans un discours en créole à ne plus subventionner les importations de riz et à plutôt stimuler la production et la consommation du riz haïtien. La promesse a été rétractée en moins de quelques heures. Préal a annoncé qu'il utilisait les maigres ressources du pays pour subventionner les importations de riz en provenance des États-Unis pour réduire le prix de vente au détail de 16 %.[13] Les positions de force étant ce qu'elles sont dans ces rapports

complexes, Haïti doit accepter sans rouspéter le cadeau empoisonné « donné » par ses généraux bienfaiteurs au nom de la « paix » et de l'« aide humanitaire ».

✘ Les armes : La MINUSTAH, qui est constituée de forces de répression de notoriété déployées par le Brésil, la Chine, la Jordanie et les États-Unis, est sans rival sur le terrain pour ce qui est de la puissance de tir. Ses ordres sont tout à fait clairs, surtout depuis le « suicide » de son ex-commandant, le général brésilien Bacellar, qu'on a trouvé mort le 7 janvier 2006 après une nuit d'échanges acrimonieux avec des membres de l'élite des affaires d'Haïti qui lui reprochaient ouvertement d'être trop « doux » avec les « bandes des bidonvilles », les « bandits » et les « chimères ». La MINUSTAH joue le rôle de substitut des défunctes Forces armées d'Haïti, l'outil qui a servi aux élites haïtiennes et à leurs partenaires étrangers à maintenir « les masses noires » sous contrôle. « Dans le contexte d'un pays possédant 210 000 armes à feu (dont la vaste majorité sont solidement entre les mains des familles et des entreprises dirigeantes), écrit Peter Hallward, l'arsenal « chimère » d'environ 250 armes de poing n'a sans doute jamais causé beaucoup d'inquiétude. »[14] L'afflux d'armes en province de la Floride tout de suite après le coup de 2004 laisse entendre que les pouvoirs en place ne prennent pas de chance.

La solidarité de classe : En décrivant la base d'appui du gouvernement Lavalas renversé comme des « chimères » marginales et violentes, les grands médias à l'intérieur et à l'extérieur d'Haïti ont aidé les forces coup d'État à s'attirer de la sympathie. L'offensive contre le Lavalas a été systématique, mais elle ne s'est pas limitée à ce parti politique. Aujourd'hui il ne reste plus un seul parti politique en Haïti qui soit indépendant des forces étrangères. René Préal a lui-même déclaré qu'il n'appartenait à aucun parti politique.[15] La plate-forme de Lespwar avec laquelle il a été élu est en déconfiture. Hallward analyse en profondeur les vingt années d'effort des États-Unis et de leurs alliés pour détruire la démocratie populaire émergente en Haïti. Il est essentiel de reconnaître l'impact dévastateur de l'assassinat, dans les années 1990, de personnalités importantes de la bourgeoisie progressiste liées au Lavalas, comme les frères Izmary, le procureur Guy Malary et l'agronome et journaliste Jean Dominique, pour comprendre la lutte de classe à l'oeuvre en Haïti. Il faut par ailleurs enquêter, documenter et analyser les liens qui unissent les ambassadeurs et directeurs d'ONG, importateurs de produits alimentaires et propriétaires de sweatshops, tous dans les mêmes quartiers de Port-au-Prince, dont les enfants vont aux mêmes écoles et qui ont acquis un sens élevé de l'appartenance communautaire (de style apartheid). Et pendant ce temps les grands médias continuent de propager les stéréotypes qui alimentent cette mentalité d'une « classe assiégée » qui doit se protéger contre « les sauvages ».[16]

Pour satisfaire au projet de classe appelé « responsabilité de protéger » qu'ils ont entrepris dans l'Haïti post-Aristide, le Canada, les États-Unis, l'ONU et le gouvernement Préal appliquent résolument des pratiques illégales et non démocratiques, comme le maintien en exil de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide et l'exclusion de son parti, Fanmi Lavalas, des élections sénatoriales du 19 avril 2009.[17] Il est clair que ces pratiques, plutôt que de contribuer à la réconciliation inter-haïtienne, à la paix sociale ou à la stabilité politique, accentuent les tensions politiques au sein d'un peuple qui a lutté héroïquement pour la paix mais qui s'est toujours vu refuser le fruit d'une véritable fraternité internationale.

Le racisme : L'influence persistante de l'idéologie suprémaciste est rarement mentionnée dans la grande presse quand il est question d'Haïti. C'est pourtant un pilier de l'Initiative d'Ottawa et de la doctrine de la responsabilité de protéger sur laquelle elle s'appuie. Les traits raciaux du conflit à l'oeuvre en Haïti sont en effet très évidents.

✘ Au niveau international, les positions prises par le Groupe noir au Congrès des États-Unis, les pays des Caraïbes et d'Afrique contre le coup d'État et en faveur de la souveraineté haïtienne contrastent avec celles de la Maison blanche, du Canada et d'Europe.

En Haïti, la majorité noire se trouve en opposition à une minorité soutenue par les puissances étrangères représentées par des gens comme le propriétaire de sweatshops américain blanc André Paid, son beau frère et candidat à la présidence Charles Baker, l'Américain Rudolf Boulos, son frère Reginald Boulos, Hans Tippenhauer (oncle et neveu du même nom), Jacques Bernard, etc.[18]

Les similitudes abondent entre le coup d'État de 2004 et l'occupation américaine de 1915, qui a mené à l'imposition d'une série de dictatures menées par des gens de couleur pâle au service de l'impérialisme américain : Sudre Dartiguenave, Louis Borno, Elie Lesco, Louis Eugène Roy et Stenio Vincent. Comme en 1915-1934, la majorité noire qui résiste aujourd'hui à l'occupation humiliante de son pays est décrite comme une horde de « bandits » qui menacent « la propriété privée ». Au vingtième siècle, la propriété privée protégée par les troupes Yankee est principalement une propriété américaine. Aujourd'hui la « responsabilité de protéger » de la MINUSTAH s'applique également à d'importants investissements canadiens, comme ceux des sweatshops de Gildan Active Wear et des concessions d'exploitation aurifère.[19]

Dans une étude intitulée *Defining Canada's Role in Haiti*, le major des Forces armées canadiennes J. M. Saint-

✘

Yves écrit :

« Si les solutions peuvent sembler de nature coloniale, il est clair que la corruption endémique de la société haïtienne empêchera l'application d'une solution économique saine aux problèmes d'Haïti sous contrôle haïtien. Il faut plutôt un investissement étranger sous contrôle étranger pour établir une nouvelle économie haïtienne basée sur les industries qui bénéficieront directement à la population rurale du pays. »[20]

Comme nous le verrons plus en détail, le « contrôle étranger » que réclame Saint-Yves existe déjà. Mais il semble que personne ne veuille revendiquer officiellement la paternité de ce qu'a enfanté jusqu'à présent ce type de projet raciste et impérialiste de pris en contrôle.

Documentation du rôle du Canada

L'activiste et avocate haïtienne-américaine Marguerite Laurent a dénoncé avec force et esprit de suite le renversement du gouvernement Aristide depuis les premières heures du coup d'État et elle a documenté ses conséquences pour des milliers de personnes dans le monde. « Si c'était la justice plutôt que le pouvoir qui dominait les affaires internationales, écrit-elle, la corporatocratie du coup d'État, c'est-à-dire les gouvernements (États-Unis, France, Canada), les banques internationales et les riches multinationales, et leurs serviteurs haïtiens, qui ont financé le renversement du gouvernement élu, verserait des réparations du peuple d'Haïti qui a perdu et continue de perdre des êtres chers, de la propriété et des membres. »[21]

Dix jours après le coup, Stockwell Day, qui était alors critique aux Affaires étrangères pour l'opposition conservatrice, a déclaré à la Chambre : « Il y a maintenant un chef d'État élu,

Aristide. Nous n'aurions peut-être pas voté pour lui. Il n'est peut-être pas le type de chef pour nous qui aurions voté. Toutefois, le gouvernement décide qu'il devrait y avoir un changement de régime dans ce pays. Voilà une question sérieuse qui mérite d'être abordée. Sur quels critères était fondée cette décision ? »[22]

Le gouvernement libéral a d'abord tenté de semer le doute sur la véracité des informations concernant la réunion de triste notoriété du 31 janvier 2003 où a été planifié le coup d'État. Dans le Hansard du Sénat canadien du 19 mars 2003, sous la rubrique « La rencontre au sujet du changement de régime en Haïti », le sénateur Consiglio Di Nino s'informe au sujet d'« une rencontre secrète nommée « Initiative d'Ottawa relative à Haïti » [qui] serait dirigée par le secrétaire d'État à la Francophonie ». Il demande : « Madame le leader du gouvernement peut-elle nous dire si cette rencontre a bel et bien eu lieu ? » À quoi la sénatrice libérale Sharon Carstairs répond : « Honnêtement, je ne peux pas dire si cette rencontre a eu lieu. Je n'ai aucun renseignement à ce sujet. »[23]

✘ Depuis cet échange à la Chambre des communes, les gouvernements qui se sont succédés, libéraux et conservateurs confondus, ont poursuivi résolument dans la lancée de l'« Initiative d'Ottawa sur Haïti ». Le procès verbal de la réunion du lac Meech n'a toujours pas été rendu public, malgré la demande du député néo-démocrate Svend Robinson. Le journaliste vancouverois Anthony Fenton, qui a finalement obtenu une trousse de documents très censurés de la rencontre aux termes de la loi sur l'accès à l'information, a écrit ce qui suit à l'auteur du présent article :

« Il demeure qu'il est tout à fait raisonnable de demander pourquoi le procès verbal au complet, non censuré, n'a pas encore été déposé au Comité permanent sur les Affaires étrangères. Depuis le coup d'État, ce comité a entendu des témoignages sur Haïti à au moins 13 occasions séparées. Entre mai et juin 2006, le Comité a entendu une trentaine de « témoins » dans le cadre de son « Étude sur Haïti ». Le résultat en fut le Rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du développement international « La politique internationale du Canada mise à l'épreuve en Haïti » en décembre 2006. »

Fenton note qu'on ne trouve évidemment aucune mention du coup d'État ou de l'Initiative d'Ottawa dans le rapport ou dans la réponse du gouvernement.

Dans « Canada in Haiti : Waging War on the Poor Majority », écrit en collaboration avec Yves Engler, Fenton documente différents aspects de l'implication du Canada dans le coup d'État de 2004.[24] On y apprend des choses au sujet du rôle qu'a joué l'ACDI dans la campagne de déstabilisation qui a préparé le terrain au coup d'État et dans la campagne de relations publiques qui a suivi. Dans *Damming the Flood*, publié par Peter Hallward, auteur canadien vivant en Grande-Bretagne, le Canada s'est acquitté de « ses fonctions de client d'une façon exemplaire » aux yeux des États-Unis, le véritable leader du coup d'État multinational. « Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Pierre Pettigrew, aurait rencontré plusieurs figures de proue de l'opposition anti-Aristide un peu avant le coup d'État de février et, comme nous l'avons vu, l'ACDI a donné une aide financière importante aux groupes de pression pro-coup, comme la Coalition nationale pour les droits des Haïtiens (NCHR-Haïti) et SOFA. »[25]

Le cas du financement de la NCHR-Haïti par l'ACDI est particulièrement troublant puisqu'il est une preuve directe de complicité entre les plus hauts échelons du gouvernement canadien et une ONG pro-coup très discréditée autant aux yeux des Haïtiens que des observateurs internationaux. La NCHR-Haïti aurait causé beaucoup de tort à la cause de la

paix et de la justice en Haïti. Cela comprend notamment l'emprisonnement à tort du premier ministre Yvon Neptune pendant deux ans, sous des accusations forgées essentiellement financées par les contribuables canadiens, par l'entremise de la NCHR-Haïti. Celle-ci a été à ce point discréditée par le scandale de l'emprisonnement d'Yvon Neptune que son organisation mère aux États-Unis lui a demandé de changer de nom. Elle s'appelle désormais Réseau national de défense des droits humains (RNDDH).

Dans son article bien étayé « Faking Genocide », Kevin Skerrett écrit :

« À peine quelques jours après le coup d'État, l'accusation de « génocide » contre le premier ministre Neptune, un massacre de 50 personnes, a été rendue publique par une organisation des droits humains appelée Coalition nationale pour les droits des Haïtiens-Haïti (NCHR-Haïti). Les événements violents et les assassinats politiques qu'on attribuait à Neptune ont eu lieu dans la ville de Saint-Marc le 11 février 2004, durant la « rébellion des escadrons de la mort » commencée le 5 février dans les Gonaïves et qui s'est ensuite étendue au nord du pays. Les attaques de cette « rébellion » ont culminé avec le coup d'État du 29 février. »[26]

Des documents obtenus en 2007 par Anthony Fenton en vertu de sa requête d'accès à l'information (ACDI A-2005-00039) montrent qu'au nom des victimes de la violence du coup d'État, la NCHR-Haïti a soumis une demande d'aide de 100 000 \$ à l'ACDI vendredi le 5 mars 2004. Le lundi suivant, le 8 mars, M. Yves Pétillon, chef de la Coopération canadienne à l'ambassade en Haïti, a reçu de son personnel la recommandation d'approuver le financement et jeudi le 11 mars (moins de cinq jours ouvrables après la requête originale), M. Pétillon signait et approuvait la requête de subvention. Ayant 17 années d'expérience avec le système de subvention fédéral, l'auteur du présent article peut attester qu'il s'agit là d'une réponse extraordinairement rapide.

Dans leur lettre du 5 mars, les demandeurs écrivent : « Si la NCHR a aidé les victimes du régime Lavalas, elle a aussi l'obligation d'en faire autant pour les supporters du Lavalas qui sont aujourd'hui attaqués. » Et pourtant le même document confirme que la NCHR a pris la décision de limiter la période couverte pour l'aide aux victimes au 9 au 24 février 2004. C'est ainsi qu'ils ont manœuvré pour exclure les victimes de la violence anti-Lavalas qui a frappé surtout lorsque la « rébellion » des escadrons de la mort ont attaqué les Gonaïves durant les premiers jours de février et durant les jours qui ont suivi l'enlèvement d'Aristide, le 29 février 2004. De plus, la NCHR a refusé d'entrer dans le secteur de Bel Air pour enquêter les rapports faisant état de massacres de sympathisants non armés du Lavalas par les occupants étrangers au début de mars 2004.[27]

Deux jours après le coup, dans une entrevue accordée aux journalistes Kevin Pina et Andrea Nicastro, le premier ministre Yvon Neptune déclarait : « La démission du président n'est pas constitutionnelle parce qu'il l'a fait sous la contrainte et la menace. Le juge en chef de la Cour suprême a été amené ici à mon bureau par des représentants de la communauté internationale. Je n'ai pas été invité et je n'étais pas présent à la cérémonie d'assermentation. »[28]

En contraste avec les rapports de la NCHR-Haïti financés par l'ACDI, la déclaration d'Yvon Neptune explique bien les motifs derrière l'incarcération illégale et le harcèlement subi par le premier ministre constitutionnel d'Haïti durant l'après-coup, lorsque la justice et le système carcéral « haïtiens » étaient à toute fin pratique sous contrôle canadien. Alors que M. Neptune était puni et jeté en prison pour avoir refusé de marcher avec le coup, Paul

Martin s'est rendu en Haïti en novembre 2004. C'était la toute première visite officielle d'un premier ministre canadien en Haïti. Martin, qui se prétend le champion de la doctrine de la responsabilité de protéger, aurait dit à l'Agence France presse qu'« il n'y a pas de prisonniers politiques en Haïti ».[29]

Le premier ministre d'Haïti, Yvon Neptune, fut plus tard libéré, lorsque René Préal est devenu président. Il a été relâché après qu'on ait éliminé tous les risques que des dizaines de hauts représentants de Fanmi Lavalas illégalement incarcérés puissent s'inscrire et remporter les élections de 2006 contrôlées par les occupants étrangers.

✘ Plusieurs mois après son retour au Canada, le premier ministre Paul Martin a été dénoncé publiquement par l'activiste Yves Engler qui lui a crié : « Martin ment, des Haïtiens meurent », pour son comportement honteux en Haïti. Durant un autre épisode haut en couleurs, Engler a mis de la peinture rouge sur les mains du ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew, symbole du sang des Haïtiens. Yves a dû passer plusieurs jours en prison pour cela.[30]

Ce qui devient clair avec le temps, c'est l'embarrassante réalité que le service de police et le système de justice haïtiens sont dans un pire état qu'ils ne l'étaient au moment du coup d'État, alors que le gouvernement canadien s'est tant vanté d'avoir contribué des millions de dollars à leur réhabilitation. La prétention que l'échec appartient aux Haïtiens ne tient pas. Vous n'avez qu'à écouter les francs propos du surintendant principal David Beer, directeur général, Services de la police internationale de la GRC, aux audiences du 3 avril 2008 du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international :

« Monsieur le président, le comité aimera peut-être aussi savoir que même si notre participation a baissé par rapport à l'ensemble de l'effectif de 1 900 policiers en service, le Canada continue de jouer un rôle essentiel dans la mission. Le Canada occupe en effet le poste de sous-commissaire aux opérations, premier mentor et conseiller et d'unité principale de mentorat pour la police de Port-au-Prince. Nous sommes à la tête du Bureau de la lutte contre le trafic des stupéfiants. Nous dirigeons également l'unité de lutte contre les enlèvements. Nous contribuons aussi à la gestion de la frontière, l'académie et la formation de la police nationale. Nous nous occupons aussi de l'intégrité financière et du projet de gestion des actifs au sein de la Police nationale d'Haïti. Enfin, monsieur le président, le contrôle et l'enregistrement des agents de la PNH relèvent également d'un policier canadien. De fait, ce programme de sélection constitue toujours un volet important de la mission. »[31]

✘ L'échange d'argent entre l'ACDI et la NCHR-Haïti qui a financé le supplice qu'on a fait subir à Yvon Neptune ne fera sans doute jamais la première page du Maclean ou du Globe and Mail. En général, les Canadiens sont très surpris quand ils entendent parler des scandales impliquant les élites politiques. Un des cas présentement devant les tribunaux est celui de l'ancien premier ministre Brian Mulroney qui est accusé d'avoir accepter des pots-de-vin en argent comptant du marchand d'armes allemands Karlheinz Schreiber. Beaucoup sont étonnés par cette affaire. Mais le fait que l'entente secrète en question concernait l'achat d'armes destinées au « maintien de la paix » ne semble pas attirer l'attention outre mesure.

Que la paix soit avec vous... avec des chars et des fusils

Les interventions étrangères sanguinaires menées sous l'enseigne du « maintien de la paix

» ont si bonne image au Canada que des instances paragouvernementales comme FOCAL demandent maintenant au Canada de s'engager davantage dans l'aventure impérialiste appelée Initiative d'Ottawa.



Source: www.focal.ca

Cette aura qui entoure les opérations de « maintien de la paix » amène des personnages militaires comme le major Michael D. Ward à écrire que « le fort engagement envers la souveraineté et l'indépendance ... d'Haïti est un obstacle à l'engagement international requis pour rebâtir et réformer l'État haïtien. »[32]

Ces expressions de condescendance envers le peuple haïtien expliquent pourquoi l'Institut Nord-Sud a servi cet avertissement au gouvernement canadien : « La justification de l'intervention de 2004 en Haïti, sans un débat ouvert dans la perspective de la responsabilité de protéger, a fait du tort à la campagne pour la responsabilité de protéger, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes. »[33] Cet organisme financé par l'ACDI reproche au gouvernement d'avoir compromis l'« établissement de la paix » en Haïti par sa collaboration de facto avec les chefs paramilitaires responsables de violations des droits humains dans le passé.

Dans le document préparé par le Commission sur la responsabilité de protéger, on décrit comment les gouvernements qui participent à ces interventions doivent faire preuve d'habileté dans le contrôle de l'information. « La clé du succès pour la mobilisation de l'appui international, affirme-t-il, est la mobilisation de l'appui intérieur, ou du moins la neutralisation de l'opposition intérieure. » Le rapport met en lumière le rôle crucial que doivent jouer les entités financées par le gouvernement (définies à tort comme des « organismes non gouvernementaux », ONG) à cet égard : « Les ONG ont un rôle crucial et toujours plus grand, en échange, à contribuer de l'information, des arguments et l'énergie nécessaires pour influencer le processus décisionnel, en s'adressant directement aux législateurs et indirectement à ceux qui les influencent. »[34]

Il incombe donc à des ONG grassement financées de voir à ce que le racisme passe pour humanisme et que l'impérialisme passe pour maintien de la paix, quel que soit le décompte des cadavres. Il n'est donc pas surprenant qu'aux yeux des gens d'origine africaine partout dans le monde, la « bonne » image du Canada ait subi un dur coup à la suite du coup d'État de 2004.

Commentant les émeutes alimentaires qui ont secoué Haïti en avril 2008, le journaliste chevronné John Maxwell écrit dans le Jamaica Observer :

« Aujourd'hui, et surtout ces dernières semaines, la population affamée d'Haïti cherche à attirer l'attention du monde sur l'angoisse et la misère qui l'accablent. Messieurs Bush et Colin Powell et un mélange de politiciens français et canadiens avaient décidé que la liberté et l'indépendance, c'était trop demander pour la population noire d'Haïti. Il y a une preuve abondante que la conspiration contre Haïti s'est inspirée de la haine et du préjugé raciaux... J'ai écrit à ce sujet déjà et je n'y reviendrai pas.... Suffit de dire que les États-Unis, le Canada et la France, agissant au nom du « monde civilisé », ont décidé en s'appuyant sur le

mensonge que, comme dans le cas de l'Irak, un peuple libre et indépendant n'a pas d'affaire à être libre et indépendant quand cette liberté et cette indépendance représentent une menace pour les intérêts économiques de la minorité riche d'Haïti et, par extension, des pays les plus riches du monde. »[35]

Conclusion

Selon Walter Dorn, il y a deux groupes de partisans de la doctrine de la responsabilité de protéger : « L'école idéaliste, ou internationaliste, se heurte fréquemment à l'école de la realpolitik, dont les disciplines sont généralement connus sous le nom de réalistes (bien que pas nécessairement réalistes) », écrit l'expert des affaires militaires. « Les réalistes canadiens soutiennent que les contributions du Canada ne sont pas le fait de la pureté de l'âme ou de la bienveillance nationale, mais bien de l'intérêt national fondamental. » Il nous dit que pour les réalistes « les grandes contributions du Canada aux missions successives de l'ONU en Haïti s'expliquent aussi en partie par un désir d'aider les États-Unis dans l'arrière-cour continentale. »

Le journaliste Michel Vastel cite Denis Paradis, qui était alors ministre de la Francophonie, qui parlait dès 2003 de sa conception de la responsabilité du « monde civilisé » de protéger « les autres » : « Je ne veux pas finir comme Roméo Dallaire [...] » « Et le temps presse, car on estime que le nombre d'habitants en Haïti pourrait atteindre 20 millions en 2019 », fait remarquer l'auteur, avant de citer le ministre Paradis pour qui la population à 99 % africaine est « une bombe à retardement qu'il faut désamorcer tout de suite ».[36]

Il est inquiétant pour celui qui connaît l'histoire, surtout s'il est d'origine africaine, de voir que la doctrine du « fardeau de l'homme blanc » de Rudyard Kipling vient si facilement à l'esprit de hauts représentants du gouvernement et d'intellectuels au Canada, et est ensuite traduite en une politique étrangère appliquée avec force brute. Comme l'écrit Sherene Razak dans *Black Threats, White Knights*, « aujourd'hui le maintien de la paix est un type de guerre, une guerre de race menée par ceux qui se considèrent comme civilisés, modernes et démocratiques contre ceux qui sont considérés comme sauvages, tribaux et sans moral. »[37]

Un rapport préparé par la Commission internationale soutient que « dans un monde interdépendant, où aucun pays ne peut régler seul tous ses problèmes, l'altruisme procure de nombreux avantages réciproques directs : si mon pays aide le vôtre à régler les problèmes de réfugiés et de terrorisme dans sa région, vous serez peut-être plus enclin à m'aider demain à résoudre mes difficultés écologiques ou mon problème de stupéfiants ».[38] On ne peut pas ne pas poser la question : Qu'entendent-ils par responsabilité de protéger ? C'est la responsabilité de protéger qui de quoi ? Les soldats sont-ils mobilisés pour protéger les populations vulnérables contre les violations massives des droits humains ou pour protéger les intérêts des élites du monde contre les menaces telles que cette « bombe à retardement » que représente les noirs d'Haïti pour certains ou de protéger l'Europe contre les progrès des damnés de la terre arrivés par le corridor Maroc-Espagne ?

Tout en cherchant une réponse à cette question incontournable, j'ai à l'esprit une déclaration choquante du secrétaire général adjoint de l'OÉA faite en ma présence et en la présence de nombreux autres témoins à l'Hôtel Montana de Haïti le 31 décembre 2003 : « Le vrai problème avec Haïti, a dit Luigi Einaudi, est que la communauté internationale est si mêlée et divisée qu'elle laisse les Haïtiens administrer Haïti. » Moins de deux mois après cette déclaration d'Einaudi les marines américains faisaient éruption dans la résidence du

président d'Haïti, tandis que des officiers de la GRC prenaient le contrôle de l'aéroport et que commençait le coup d'État et l'occupation d'Haïti. Depuis cette nuit tragique, les Haïtiens n'administrent plus Haïti et les bains de sang que l'invasion étrangère était censée arrêter ont atteint des proportions inégalées, avec la pleine participation des forces de l'ONU qui se livrent à ce qu'on ne saurait qualifier d'autre chose qu'une guerre de classe et une guerre de race. Pendant ce temps le monde attend toujours un rapport sur les circonstances entourant la mort du commandant Urano Teixeira Da Matta, à l'Hôtel Montana, le 7 janvier 2006.

« Il y a une limite à dire constamment non aux maîtres politiques à Washington. Tous ce que nous avons à brandir, c'était l'Afghanistan. Dans tous les autres dossiers nous étions en dehors. Nous avons réussi à être de la partie pour ce qui est de Haïti, alors avons ajouté une autre flèche à notre carquois » — Bill Graham, ancien ministre des Affaires étrangères, en entrevue, cité par Janice Gross Stein et Eugene Lang dans *The Unexpected War : Canada in Kandahar* (Toronto, Viking Canada, 2007), pp. 126-27.

Que devrait être la politique du Canada envers Haïti ? : Au delà de la politique de prêtonom... vers un véritable virage ! Contrairement à l'« aide » de type FMI, le modèle Cuba-Venezuela est essentiellement ce que préconisent les militants pour la paix et la justice depuis plusieurs années. Malheureusement, les gouvernements qui se sont succédés au Canada ont choisi de tourner le dos à cette alternative pour plutôt multiplier les ateliers, conférences, réunions (habituellement avec pas ou très peu d'Haïtiens) pour coordonner encore plus d'« aide » à Haïti. Cela se fait au mépris de la réalité qui montre que Haïti a été depuis trop longtemps « aidée à mort » par des bienfaiteurs étrangers autoproclamés.

La pauvreté épouvantable qu'on trouve en Haïti n'est pas un phénomène récent, attribuable à une « mauvaise gouvernance », comme le prétendent souvent les apologistes de la conquête violente de ce continent. La vulnérabilité endémique des populations africaines et des Premières Nations des Amériques est le fruit de 500 années de politiques coloniales et néocoloniales inhumaines. La stratégie qui consiste à faire des montagnes d'argent et d'armes, tout en rapiécant une école de briques, une infirmerie et quelques prisons en échange du droit de brandir le drapeau canadien partout, n'est pas du tout une solution.

Commentant la crise actuelle de la faim dans le monde, Jeffrey Sachs soutient que la solution à long terme nécessite qu'on mette un frein à l'industrie de l'éthanol aux États-Unis, qu'on crée un fonds de 5 milliards pour l'agriculture et qu'on finance mieux la recherche et le développement pour les technologies agricoles dans les pays en développement.[39] Voilà des objectifs très louables. Mais à en juger par l'expérience haïtienne, on ne saurait compter sur un virage à 180 degrés des gouvernements des sociétés enrichies qui ont bâti leur richesse sur l'esclavage racial, le vol des terres autochtones et la ruse du système financier international. Il faudra une mobilisation des peuples du monde pour faire triompher ces changements dont nous avons un urgent besoin. Pour changer la situation, nous devons forcer les États enrichis à adopter de nouvelles politiques et de nouvelles approches, plutôt que de ressasser les mêmes vieilles pratiques racistes, masquées ou pas, avec un discours humanitaire. Ils doivent d'abord arrêter de faire du tort, puis réparer les torts faits. Pour nous, le défi est de constamment pratiquer la solidarité véritable entre les peuples.

Article original en anglais, [What is Canada Doing in Haiti? The "Ottawa Initiative on Haiti": Humanist Peacekeeping or...?](#), le 20 avril 2009.

Notes

1. « World Sees Canada as Tolerant, Generous Nation », Angus Reid Global Monitor : Polls & Research (November 12 2006).
2. Walter Dorn, « Canadian Peacekeeping : Proud Tradition, Strong Future ? », Canadian Foreign Policy, Vol. 12, No. 2, (Fall 2005)
3. Site Web de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) [www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-12912349-NLX]
4. Michael Petrou, « Haiti : Are we helping ? », Maclean's (April 7, 2008)
5. Voir Marguerite Laurent, « It's Neither Hope nor Progress when the International Community is Running Haiti », Haitian Lawyers Leadership Network, [www.margueritelarent.com] et Aaron Lakoff, « The Politics of Brutality in Haiti : Canada, the UN and collateral damage », Dominion Paper (January 21, 2006).
6. Anthony Fenton et Dru Oja Jay, « Declassifying Canada in Haiti », Global Research [www.globalresearch.ca] ; et Canada Haiti Action Network [www.canadahaitiaction.ca]
7. Report No. 30882-HT, « Program Document of The International Development Association to the Executive Directors for an Economic Governance Reform Operation », World Bank, (December 10, 2004)
8. DeWayne Wickham, « Payoffs to Haiti's renegade soldiers won't buy peace », USA Today (January 3, 2005)
9. Jean Saint-Vil, « Please Fix Canada's Policy Towards Haiti », Letter to Minister Peter McKay, (May 29, 2008) [www.archivex-ht.com]
10. Jean Saint-Vil. « New Canadian Premier Gets Sound Advice on Haiti », Letter to Prime Minister Stephen Harper, (February 6, 2006) [www.windowsonhaiti.com]
11. Cinq pays les moins développés (Haïti, Cap-Vert, Samoa, Gambie et Somalie) ont perdu plus de la moitié de leurs professionnels issus des universités ces dernières années parce qu'ils sont allés dans les pays industrialisés à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail. UNCTAD, « Least Developed Countries Report 2007 : Knowledge, Technological Learning and Innovation for Development » [www.unctad.org] (July 19, 2007)
12. Discours inaugural du président René Préval, Haïti (14 mai 2006)
13. Le New York Times semble être mieux connecté aux vrais pouvoirs qui mènent la danse en Haïti. Ayant attribué la réduction des prix à M. Préval, le Times a publié un correctif le 10 avril 2008.
14. Cité dans Robert Muggah, « Securing Haiti's Transition », Small Arms Survey Occasional Paper no. 14 (October 2005)
15. En entrevue avec le président haïtien René Préval, mars 2006, Ottawa.
16. « An Inside Look at Haiti's Business Elite, An Interview with Patrick James », Multinational Monitor (January/February 1995)
17. HAITI : Fanmi Lavalas Banned, Voter Apprehension Widespread, Jeb Sprague, IPS (April 17, 2009)
18. Jean Saint-Vil, « Haiti's 'Ambassador' to Canada », Znet (June 9, 2005) [www.zmag.com.]
19. Reed Lindsay, « Haiti's future glitters with gold », Toronto Star (July 21, 2007)
20. Maj. J.M. Saint-Yves, « Defining Canada's Role in Haiti », (Toronto : Canadian Forces College Master of Defence Studies Research Project, 2006), [http://wps.cfc.forces.gc.ca]
21. Marguerite Laurent, « Debt Breeds Dependency Equals Foreign & Corporate Domination » [www.margueritelarent.com], (January 4, 2005)
22. Journal des débats, Chambres des communes, 37e législature, 3e session (10 mars 2004)

23. Hansard, Débats du Sénat, 2e Session, 37e Législature (19 mars 2003)
24. « Using NGOs to Destroy Democracy and the Canadian Military Connection », extraits de : Canada in Haiti Waging War on the Poor Majority, Yves Engler et Anthony Fenton. Fernwood Publishing, 2005
25. Peter Hallward, Damming the Flood : Haiti, Aristide and the Politics of Containment, Verso Books, 2007
26. Kevin Skerrett, « Faking Genocide : Canada's Role in the Persecution of Yvon Neptune », Znet (June 23, 2005) [www.zmag.org]
27. Tom Reeves, « Haiti's Disappeared », Znet [www.Zmag.org] (May 5, 2004)
28. Kevin Pina et Andrea Nicastro, « Interview with Prime Minister Yvon Neptune », Haiti Action (March 2, 2004) [www.haitiaction.net]
29. « Canada in Haiti for long run, says PM », Caribbean Net News (November 19, 2004)
30. Marcella Adey et Jean Saint-Vil, « Human Rights worker arrested for heckling Prime Minister Paul Martin », globalresearch.ca (December 4, 2005)
31. Hansard, 39e Législature, 2e Session, Témoignages, Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, 3 avril 2008.
32. Major Michael T. Ward, « The Case for International Trusteeship in Haiti », Canadian Forces Journal, vol. 7, no. 3 (Autumn 2006)
33. Stephen Baranyi, « What kind of peace is possible in the post-9/11 era ? », North-South Institute, (October 2005)
34. ICISS (ibid)
35. John Maxwell, « Is Starvation Contagious ? », Jamaica Observer (April 13, 2008)
36. Michel Vastel, « Haïti mise en tutelle par l'ONU ? », L'Actualité, (15 mars 2003)
37. Sherene H. Razack, Black Threats & White Knights : The Somalia Affair, Peacekeeping, and the New Imperialism, University of Toronto Press, (2004)
38. La responsabilité de protéger. Rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (décembre 2001)
39. Sinclair Stewart, « Facing a food crisis, optimist finds hope in the dismal science », Globe and Mail (Wednesday April 30, 2008)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
 Copyright © [Jean Saint-Vil](http://www.mondialisation.ca), Mondialisation.ca, 2010

Articles Par : [Jean Saint-Vil](http://www.mondialisation.ca)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca